

### LES RELATIONS OUVRIÈRES

#### LE DIFFÉREND CONSEIL DU TRÉSOR-ÉLECTRONICIENS— LA POSITION DU GOUVERNEMENT—LES PROBABILITÉS DE RÈGLEMENT

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au président du Conseil du Trésor. Étant donné l'incertitude concernant les progrès accomplis, s'il y en a, dans le règlement du conflit des radaristes, le président du Conseil du Trésor peut-il dire brièvement à la Chambre quelle est la position du gouvernement, où en sont les négociations et si un règlement rapide est en vue?

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, l'honorable député ne veut certainement pas qu'on lui relate tous les faits; l'endroit serait certainement mal choisi. Je ne crois pas qu'il soit opportun de discuter à la Chambre de la tournure que devraient prendre les négociations qui, comme il se doit, se font depuis toujours en privé. Je puis vous affirmer cependant que les parties se sont rencontrées en présence du médiateur afin d'essayer de régler la situation.

#### LE DIFFÉREND CONSEIL DU TRÉSOR-ÉLECTRONICIENS— LA DÉSORGANISATION DES SERVICES AÉRIENS

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports pourrait-il dire à la Chambre jusqu'à quel point les services aériens réguliers sont désorganisés par le différend entre les électroniciens et le Conseil du Trésor?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Cela varie, monsieur l'Orateur, d'un endroit à l'autre dans notre pays. Certains des employés désignés ont repris leur travail en divers endroits. Le rapport d'hier que nous avons reçu il y a environ une heure indique qu'à certains aéroports les effectifs sont au complet, et qu'en d'autres endroits, le nombre minimum des employés présents ne représente que 50 p. 100 du personnel permanent, les deux points critiques se trouvant au Québec et en Ontario. Je serai heureux d'indiquer la situation de chaque aéroport au chef de l'opposition, s'il le désire.

#### LE DIFFÉREND CONSEIL DU TRÉSOR-ÉLECTRONICIENS— L'OPPORTUNITÉ D'UNE MESURE D'URGENCE DE RESTAURATION DES SERVICES AÉRIENS

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Je voudrais poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre. En raison des répercussions visiblement sérieuses qu'a le différend sur la circulation aérienne et aussi des inquiétudes manifestées pour la sécurité des avions, le premier ministre a-t-il songé à modifier la manière dont on s'occupe de cette question? A-t-il envisagé la possibilité de la retirer des mains du Conseil du Trésor et, tout particulièrement, prévoit-il quelque moyen d'urgence qui ramènerait les techniciens au travail et remettrait les avions en service convenable?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, nous pensons toujours à des moyens d'urgence mais nous n'allons pas les appliquer pour le moment.

[L'hon. M. Olson.]

#### LE DIFFÉREND CONSEIL DU TRÉSOR-ÉLECTRONICIENS— LES PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor. Peut-il, sans entrer dans le détail des négociations, nous dire si, au cours des pourparlers menés sur la base des recommandations du conseil de médiation, le Conseil du Trésor a fait de nouvelles propositions aux techniciens des aéroports?

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, de nombreuses propositions et contre-propositions ont été faites et il y aura d'autres propositions et contre-propositions. Ce qui est tout à fait clair, c'est que les revendications des électroniciens vont nettement au-delà de ce qu'on peut raisonnablement leur accorder.

**M. Lincoln Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire afin de clarifier le débat. Je crois savoir que le Conseil du Trésor a offert 15.5 p. 100 et que le syndicat demande quelque chose comme 23.7 p. 100. Le président du Conseil du Trésor peut-il, sans mentionner de chiffres, nous dire si c'est bien la situation actuelle et si les négociations sont, en fait, engagées dans une impasse? Je crois savoir que le gouvernement ne compte pas aller au-delà de l'offre qu'il a faite. En est-il bien ainsi?

**L'hon. M. Drury:** Monsieur l'Orateur, le député admettra sans doute que si l'une ou l'autre des parties en cause se mettait à dévoiler sa position définitive, cela ne serait pas le meilleur moyen de faciliter le progrès des négociations.

**M. l'Orateur:** La présidence autorise le très honorable représentant de Prince-Albert à poser une question supplémentaire sur ce sujet et le député de Winnipeg-Nord pourra ensuite poser la dernière question supplémentaire sur le même problème.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Au sujet de la réponse du ministre portant que lorsque nous négocions personne ne doit savoir quelle est notre position, le ministre n'a-t-il pas déclaré au nom du Conseil du Trésor que la position du gouvernement du Canada était inébranlable et qu'il n'y aurait pas d'augmentation excédant le montant offert à ces gens à l'origine.

**L'hon. M. Drury:** Je n'ai pas dit cela, monsieur l'Orateur.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Un représentant du Conseil du Trésor?

**L'hon. M. Drury:** Non plus.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Oh oui, vous l'avez dit.

**L'hon. M. Drury:** Voici ce que le gouvernement a dit: il est toujours prêt à accepter le rapport unanime du conseil de médiation, la décision du gouvernement étant exprimée par son représentant dans ce rapport unanime.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, à aucun moment, a-t-on nié ou expliqué la déclaration du Conseil du Trésor, selon laquelle c'est ce qu'ils obtiendront, et rien au-delà. Le ministre n'a-t-il pas adopté cette façon de voir?